Combattante par essence

À l'origine de l'article L350-3 du Code de l'environnement qui, depuis le 8 août 2016, protège les allées, elle poursuit son combat avec l'organisation d'un colloque international en novembre: « Les allées d'arbres, de la guerre à la paix ».

CHANTAL PRADINES, déléguée générale de l'association Allées-avenues, allées d'avenir

PARCOURS

1956 Naissance à Rambouillet

1976-1979 École centrale de Paris

Depuis 1995 Conseillère municipale de Trampot (88)

2005 Mobilisation pour la sauvegarde d'une allée

2009 Remise au Conseil de l'Europe du rapport « Infrastructures routières: les allées d'arbres dans le paysage »

2015 Initiation du prix Allées d'arbres pour Sites & Monuments, et de la Journée européenne des allées (20 octobre)

2016 À l'origine de l'article L350-3 du Code de l'environnement qui protège les allées

2018 Organisation du colloque international « Les allées d'arbres, de la guerre à la paix »

Son goût pour les allées d'arbres remonte à son enfance franco-allemande. « La beauté des allées d'arbres – ces cathédrales avec leurs colonnades et leurs voûtes – m'a toujours beaucoup touchée. À chaque fois que j'assistais à un abattage au bord des routes, j'étais extrêmement choquée », se souvient Chantal Pradines. Auteure en 2011 d'une étude sur les routes bordées d'arbres et le risque routier publiée dans la *Revue générale des routes et de l'aménagement*, la spécialiste ajoute: « À première vue, ça peut paraître une bonne idée de ne pas avoir d'arbres proches de la chaussée, mais on constate que certains départements riches en allées sont néanmoins aussi des départements où l'on circule en sécurité. Un récent rapport de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (Onisr) rappelle que c'est sur le réseau routier principal, le plus circulé, apportant le plus de confort à l'usager, que se concentrent les accidents mortels. Or ce n'est pas celui où l'on trouve le plus d'arbres. »

> « J'aime ce qui fait sens. Et les allées donnent du sens aux paysages. »

Centralienne, Chantal Pradines travaille pendant dix ans dans les travaux publics, en France et en Suède. Au début des années 1990, installée dans les Vosges, elle se consacre à la traduction technique. Confrontée en 2005 au projet d'abattage d'une allée sur la commune dont elle est conseillère municipale, elle bloque le projet avec l'aide de l'association Arbres et Routes. « J'étais en capacité d'agir, je me devais d'agir », explique-t-elle. Et de se tourner aussitôt vers la Suède et l'Allemagne, où les allées, reconnues comme un patrimoine d'origine française, sont protégées depuis les années 1990. « Mon passé d'ingénieur, ma connaissance du milieu de la route et des langues m'ont beaucoup aidée. » Elle produit un rapport pour le Conseil de l'Europe, présenté en 2009 à la conférence de la Convention européenne du paysage. « Ce document donne des éléments de connaissance sur les allées à l'échelle européenne. Et fait des recommandations pour leur préservation, à partir des bonnes pratiques observées dans une quinzaine de pays », précise-t-elle. Elle s'en inspire lorsqu'elle rédige ce qui deviendra l'article L350-3 du Code de l'environnement qui protège les allées depuis le 8 août 2016.

Brancher les humains

Chantal Pradines aime ce qui relie les hommes. « Les allées sont des liens physiques et symboliques forts », rappelle-t-elle. Depuis 2005, celle qui a une connaissance de terrain des enjeux de préservation de ce patrimoine, outre son inlassable travail de recherche et de communication en France et à l'étranger, a déjà mis en relation beaucoup d'acteurs européens. Même préoccupation pour le jury du prix Allées d'arbres de Sites & Monuments, qu'elle préside, et qui « s'attache aussi à fournir des contacts pour permettre à tous les candidats d'aller plus loin ».

Et c'est encore de lien qu'il sera question lors du colloque international qu'elle organise les 12 et 13 novembre prochain, le premier du genre en France. « L'événement, présenté sur www.allees-avenues.eu, fait écho au centenaire de l'Armistice et présente une facette méconnue des allées françaises: le lien avec les pays du Commonwealth, qui ont planté des allées mémorielles après la Grande Guerre. La dimension symbolique des allées, créatrices de lien, est porteuse », insiste la *passionaria* des arbres. « Le colloque amorcera ainsi un travail de mise en réseau de propriétaires d'allées, de gestionnaires, de citoyens. » La recherche de partenaires prêts à soutenir financièrement l'événement bat son plein. À bon entendeur... ■

Malika Souyah